New-York, 14 novembre.

Une tempête dangereuse traverse l'Atlantique au nord du 12e degré de latitude. Elle arrivera sur la Grande Bretagne, la Norvège et sur les côtes du nord de la France entre le 16 et le 18. Du sud-ouest au nord ouest, bourrasques possibles. Neige au nord.

Temps très mauvais sur l'Atlantique au nord du 38e degré de latitude.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 15 novembre 1883

Présidence de M. Le Royer

La séance est ouverte à 2 heures 15.

Mort d'un sénateur

M. Le Royer annonce la mort de M. de Lasteyrie, sénateur inamovible.

Les conventions

L'ordre du jour appelle la discussion des conventions avec les compagnies de chemins de fer.

M. Gaston Bazille, rapporteur, développe les conclusions du rapport, tendant à l'approbation des conventions telles qu'elles ont été votées par la Chambre.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 15 novembre 1883

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

Le budget

M. Rouvier dépose le rapport général du budget.

Les herbes médicinales

La Chambre aborde la discussion de l'amendement Girard, tendant à limiter l'exemption des taxes de douane aux herbes médicinales non cultivées en France.

M. Girard (du Nord) soutient son amendement comme intéressant l'agriculture française.

M. Giroud combat catégoriquement au nom de la commission.

M. Girard réplique que ce rejet fournit des armes aux ennemis du gouvernement.

M. Lebaudy estime que les avantages de cet amendement sont illusoires.

M. Godin déclare qu'il votera l'amendement, bien qu'il ne protège qu'incomplètement la culture des vallées du Rhône et de la Loire.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

M. Roques de Filhol dépose et lit un rapport supplémentaire sur les incompatibilités parlementaires

Il critique le projet du gouvernement qui contient de nombreuses lacunes, et conclut au maintien du projet de la Commission dont la discussion viendra samedi.

La séance est levée.

Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais

De l'esprit, de l'érudition, une rare facilité d'élocution, beaucoup de variété dans l'allure du discours, telles sont les principales qualités oratoires de M. l'abbé Bonhomme, qui a fait hier au congrès catholique une très-intéressante conférence sur le chant grégorien.

Cette conférence a été suivi d'un concert.

M. l'abbé Bonhomme avait amené avec lui de Paris un maître de chapelle de Notre-Dame des Champs, M. Michelot et toute une phalange de petits sopraui. Ces chœurs, renforcés du choral de la société de St-Augustin, ont exécuté, avec un rare sentiment de la poésie mystique et primitive de cette musique que leur chef avait su développer chez eux, plusieurs morceaux de plein chant.

Le succès de cette audition a été très-vif parmi le public qui assistait à cette séance.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

SOUSCRIPTION

Ouverte par le « JOURNAL DE ROUBAIX » en faveur des victimes de la catastrophe du 5 novembre.

DIXIÈME LISTE

Maison Jules Pollet et frère, les tisserands, 69 fr. 50, les employés du tissage, 16 fr. 70 ; les piquûrières, 11,85 ; les bobineuses, 7,15 ; les rentreurs, 5,35 ; ourdirie et dressage, 5,10 ; encolleurs, 5. — Ensemble 120,65

C. V.	5,00
Un anonyme	5,00

Les piquûrières de chez M. Félix Vanoutryve :

Mme P. Verliuck, 1 fr. ; Mlles C. D. 1 ; J. D. 1 ; M. D. 1 ; Elisa Lequenne 1 ; Maria Lequenne 1 ; Irma Lequenne 1 ; Leonie Bernard 1 ; Julie Bernard 1 ; Laura Verlinck 1 ; Matilde Delle 1 ; Palmyre Bernard 1 ; Justine Nos 1 ; Flore Barbieux 1 ; Odile Lepoutre 1 ; Coralie Cassette 1 ; M. R. 1 ; Zoé Delcroix 0,50 ; Charlotte Lerouge 0,50 ; Eugénie Wemsingue 0,50 ; Marie Willem 0,50 ; Clara Cassette 0,50 ; Jeanne Desurmont 0,50 ; Adeline Lequenne 0,50 ; Maria Leleu 0,50 ; M. M. 1 ; Marie Créas 0,50 ; Blanche Roca 0,50 ; Marie Vampoymborck 0,50 ; Pauline Dumont 0,25 ; Flore Delcourt 0,25 ; Hermance Laverge 0,40 ; Zoé Lotins 0,25 ; Louise Walvard 0,50 ; Louise Skerperel 0,25 ; Clotilde Moreau 0,35 ; Marie Plogeart 0,25 ; Marivaux Devriesse 0,50 ; Flore Debrée 0,25 ; Marie Meurisse 0,25 ; Marie Lequièvre 0,25. — Ensemble 27,40

Société Edison, 32, avenue de l'Opéra, Paris.	20,00
Une tricoteuse de chez M. Lehembre, Tourcoing	2,00
Brasserie coopérative.	100,00
M. Paul Legrain, huissier. . . .	20,00
M. Moïse Rogier, ses ouvriers et employés	100,00

Souscription du personnel des postes, télégraphes et téléphones :

MM. Bosquet, receveur, 5 ; Crépin, commis principal, 3 ; Doré, idem, 1 ; Sébert, 1 ; Vinas, 1 ; Galonné G., 1 ; Maguette, 1 ; Jousse, 1 ; Madée, 1 ; Foulon, 1 ; Sénéchal, 1 ; Canonne H., 1 ; Rougée, 1 ; Delbar, 1 ; Régnier, 1 ; Souvenagel, 1. Employées du téléphone : Mlles Bollée, 0,50 ; Damoclin, 0,50 ; Oequemant, 0,50 ; Parent, 0,50.

MM. Nivesse, facteur-chef, 1 ; Georges sous chef, 1 ; Parent H. 0,50 ; Vindriff 0,50 ; Forest 0,50 ; Strabb 0,50 ; Forest 0,50 ; Flévet 0,50 ; Follet 0,50 ; Blas J. Descamps 0,50 ; Delttête 0,50 ; T. Descamps 0,50 ; Richard 0,50 ; Savoie 0,50 ; Dewez 0,50 ; P. Dewez, gardien de bureau 0,50 ; Dehondetott, gardien de bureau 1,00.

MM. Delttête, facteur-boîteur, 1,00 ; Panet, facteur-boîtier, 0,50 ; Liénard, idem, 0,50 ; Leclercq, courrier de la gare, 0,50.

Facteurs des télégraphes. — MM. Lempire, 0,50 ; Lhuilier, 0,25 ; Jauze, 0,50 ; Julien, 0,50 ; Fressinet, 0,50 ; Débril, 0,25 ; Huard, 0,25 ; Carnoy Pierre, 0,50, total. 40,25

Produit d'une chanson intitulée : *le Brigadier*, chantée à l'estaminet Clément, place Ste Elisabeth, par un membre de la société du jeudi	13,70
Les Enfants de la Lyre, à Wattrelos	59,00
Produit d'une soirée donnée par les habitués de l'estaminet Grouillon.	207,00
TOTAL DE LA DIXIÈME LISTE :	720,00
LISTES PRÉCÉDENTES : . .	18,011,77
TOTAL GÉNÉRAL :	18,731,77

Souscription diverses

Voici les sommes qui ont été remises à la Mairie pendant la journée du 15 novembre :

M. Charles Decottignies, chansonnier à Lille. Produit de la vente de la chanson *Le Petit François*	200,00
Les magasins du Louvre à Paris . .	1,000,00
M. J. Defrenne, représentant de la maison A. de Luze et fils de Bordeaux	100,00
M. Delacroix, commissionnaire en tissus à Roubaix	50,00
Quête et souscriptions recueillies à l'occasion de la St-Martin dans la Société des anciens militaire à Armentières, laquelle est présidée par M. Jean Pierre Louis ; quête et souscriptions transmises par M. Tahon-Fauvel	930,00
Total	2,280,00
Report des produits antérieurs . .	12,617,00
Total à ce jour	14,897,95

La tombola

Voici la suite de la liste des lots envoyés pour la tombola :

M. Georges Tackels, 87, rue Neuve du Fontenoy, une boîte : objets de toilette. — M. Venant-Cheval, le Foyer des familles, 1 volume ; la Semaine des Enfants, 1 vol. ; une pelotte, une trousse à aiguilles. — Mme veuve Delberghe, au Raverdi, hameau du Petit-Beaumont, rue Larochefoucault, 2 bons pour 50 kilos de pommes de terre chacun, 1 bon pour 25 framboisiers Waltof 1re qualité, 1 bon pour 100 plantes de fraisiers en 10 variétés, 1 bon pour 20 groseilliers en 4 variétés et de 4 couleurs différentes. — Mme veuve Bonave-Cliquet, rue Pellart prolongée, 107, un service à découper dans un écrin. — M. Paul Watine, Diane de Poitiers, bronze sur socle en marbre. — Mlle Duthilleul, rue Saint-Georges, une boîte à gants en coquillages. — Mlle Marie Mullier, rue Saint-Georges, 2 coquillages. — M. Louis Screpel, un vide-poche. — Mme H. Oudard-Florin, rue d'Inkermann, 2 boîtes de biscuits. — M. Bernard-Valssier, 4 beurriers. — Mme A. D..., une ménagère. — M. Eugène Démarez, un presse-papier en marbre. — M. Nadaud, son Recueil, chansons choisies illustrées. — Mme H. Rasson Derville, un presse-papier et un coffret nécessaire en peluche. — M. Remy Cogghe, élève à Rome, un tableau. — Mme Camelin-Seynnave, 5, rue Beaurewart, 4 paires de chaussures. — Mme Ternynck-Defrenne, 2 magnifiques porte-bouquets montés sur cuivre. — La société du Jeu de cartes, estaminet de la *Tranquillité*, rue Notre-Dame, 20 francs. — M. Lefebvre-Six de Tourcoing, une toilette. — M. Floris Vandaele, rue Sébastopol, 93, 4 paniers. — M. J. Séverin, un baromètre et thermomètre. — Mlle Stéphanie Natalis, 131, rue Pellart, 6 dessous de lampe. — M. Louis Quénée, 62, Grand'Rue, une garniture porcelaine, 2 pots à tabac, une boîte à thé, 2 pots à thé, 2 pantoufles, une bonbonnière, une boîte à bijoux, un baguier. — M. Louis Pollet-Catteau de Tourcoing, 12 paires de bas de coton et une veste de toile bleue. — Mlles A. et C. Bienfait, un panier, 2 dessous de lampe et une admirable robe d'enfant. — M. Charles Allart, 47, Grand'Rue, un livre bois incrusté tiroir secret, une console en bois sculpté. — M. Paul Florin, un jeu de patience. — M. Gustave Allart, un vide poche bois découpé. — Mlle Marie Allart, une boîte à ouvrage et un christ sur bois sculpté. — Mlle Hélène Allart, un porte-montre bois sculpté et un christ sur croix sculpté.

Le concert du « Choral Nadaud »

Gustave Nadaud est parmi nous !

Qu'il se trouve sous les embrages parfumés de Nice, au bord de la Méditerranée, ou dans la capitale au milieu du cénacle privilégié des littérateurs, des musiciens et des artistes, aussitôt que Roubaix l'appelle pour sécher les larmes des mères, pour donner aide et secours aux malheureux, notre illustre poète s'empresse de revenir vers la ville natale.

Hier, entouré de cette jeune phalange musicale fondée sous son haut patronage, Gustave Nadaud nous prodiguait les perles de son écrin poétique ; nous écoutions avec ravissement le récit cadencé des étapes du *Facteur rural*, le pesant ennui du *Satan* qui se meurt d'indifférence et de lassitude tandis que tout un monde se réjouit, s'aime et s'agite autour de lui. Puis c'est le chant des *Malheureux*, avec la strophe touchante, faisant allusion aux désastres qu'il s'agit de réparer ; et, enfin, cette désopilante épopée des *Charbonniers*, étincelante de verve et d'esprit gaulois, dans laquelle on ne sait ce que l'on doit admirer le plus de la pensée fine et mordante ou de l'expression toujours juste et pleine d'à propos.

Aussi, quels transports de sympathie, quels suffrages enthousiastes d'admiration et de remerciement viennent accueillir le poète roubaisien ! C'est de l'enthousiasme, c'est un délire ! c'est la récompense de la bonne action faite, et c'est une consécration nouvelle donnée à l'œuvre de notre immortel Nadaud.

Grand succès pour Mme Landouzy dont nous avons raconté avec le plus vif plaisir, la méthode sûre, la voix limpide et cristalline dans les *Lavrianes* de Procis, et surtout dans la délicieuse *Ballade d'automne* du Pardon de Ploërmel ; le public ne pas ménagé les applaudissements à la charmante chanteuse à qui un superbe bouquet, don de M. Willem, horticulteur, a été offert.

M. Hacha possède une voix de baryton bien timbrée ; il la manie avec aisance et sa déclamation lyrique l'a pu rendre avec l'ampleur nécessaire l'air de la *Coupe du roi de Thulé* composé spécialement par Eugène Diaz pour le grand chanteur Faure.

Nous regrettons que M. Nœninger ait eu ses moyens paralysés par l'émotion, et surtout qu'il ait médiocrement choisi son morceau ; il faut avoir l'archet marginal de Paganini, des vieux temps, des Joachim pour rendre les accents dramatiques d'*Aida*, les fanfares éclatantes de la marche des Pharaons ; on peut être violoniste estimable sans arriver à ces grands effets, et nous sommes persuadés que M. Nœninger, dans un autre morceau mieux approprié à son talent, arriverait à conquérir son public.

Rien de plus intéressant que ce jeu simultané de deux excellents artistes sur deux pianos ; les accords se croisent, les phrases s'enchevêtrent, se répondent ; l'un choute, l'autre accompagne : puis deux mélodies s'élèvent chacune avec son cachet particulier, et son rythme spécial, se mêlant sans se confondre.

Nous nous faisions ces réflexions en écoutant avec l'attention sympathique qu'ils méritent à un haut degré, MM. Koszul et Meyer, unis par le talent et par le succès, l'un fougueux et inspiré, l'autre plus froid, plus méthodique, mais tous deux servis par un doigté merveilleux, par une connaissance approfondie de leur art et par une même aspiration vers l'idéal. La *Marche triomphale* de Goria a de la pompe et de l'éclat ; la *Tarentelle* de Raff, les *Pêcheurs de Procida* se distingue par une originalité mélodique et rythmique très intéressante à étudier ; en somme deux morceaux de maîtres interprétés par des virtuoses de grande valeur.

Vient ensuite le morceau capital de la soirée, la magnifique *Elégie* de Koszul, chantée avec l'émotion communicative et la belle voix de M. Minssart. Les paroles de cette pièce de circonstance ont été écrites par M. Léon Broutin, du *Journal de Roubaix* ; elles ont l'intérêt de l'actualité, la coupe spéciale, convenant à des vers destinés à être mis en musique ; de plus, cette poésie a le charme à la fois triste et pénétrant, l'impression poignante et profondément ressentie que demandait le sujet.

Que dirai-je de la musique ? Si ce n'est qu'elle fait passer les auditeurs par toutes les angoisses et toutes les péripéties lugubres de la soirée : sinistre l'un chant de deuil s'élève ; il redit le sombre silence de la cité en pleurs ; puis le tocsin résonne, les clameurs désespérées des trompettes retentissent ; le fléau sévit dans toute son intensité ; la mort a frappé sans merci ! Mais une prière touchante éclaircit ce tableau désolant et les chants s'achèvent dans la sérénité que donnent l'espérance célestes pour les pauvres disparus, et les consolations de la charité pour ceux qui survivent. — Tous les assistants ont acclamé les auteurs qui ont cru faire œuvre de circonstance, mais qui, en réalité, ont fait œuvre durable.

Le *Choral Nadaud* accompagnait son excellent directeur, M. Minssart, dans l'exécution de l'*élégie*.

Il nous a donné aussi la *Valse des Songes*, de Laurent de Rillé, et le *Chœur des Romains d'Hérodiade*, avec accompagnement du fanfare.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à ta nouvelle société chorale. Bien dirigée par son excellent chef, M. Minssart, elle contient les éléments d'une phalange artistique de premier ordre : les voix sont bien timbrées et se fondent aisément ; la justesse est parfaite, le rythme bien frappé, les nuances remarquablement observées ; nous souhaitons au *Choral Nadaud* tout le succès qu'il mérite et nous avons la ferme espérance de voir les vaillants chanteurs qui le composent, porter haut et ferme, dans des luttes musicales prochaines la bannière artistique de la ville de Roubaix.

Terminons en félicitant M. Landouzy et son excellent orchestre de la façon vraiment remarquable avec laquelle a été exécutée la sémillante *Ouverture de la Dame de Pique* de Suppé. — Très intéressante aussi la *Rêverie* symphonique de Vieuxtemps, avec le *solo* de clarinette bien rendu par M. Fournier ; il en est de même de l'*Air de Ballet* de Hubane dont le début en *pizzicato* est original.

Remy.

A l'estaminet Grouillon

La soirée donnée par les habitués de l'estaminet Grouillon au bénéfice des familles des victimes du 5 courant, et présidée par *Monpère Tuné* a attiré beaucoup de monde et la recette s'en est ressentie ; la tombola et les diverses quêtes ont rapporté 207 fr. qui ont été versés à la souscription ouverte par le *Journal de Roubaix*.

Nous devons remercier les personnes généreuses qui ont offert des lots pour la tombola ainsi que les divers chanteurs qui ont gracieusement prêté leur concours.

Nous avons à féliciter particulièrement M. Jules Watteuw, *Le Brouteux Tourquennois* qui a puissamment contribué au succès de la soirée. La vente de sa chanson *Le coulonneux* et de son monologue *Enne héritance* a produit une somme de 23 francs.

N'oublions pas l'accompagnateur M. Cerloe Desurmont qui s'est très bien acquitté de sa tâche ingrate, non plus que les organisateurs MM. Léon Fismbart, Désiré Delhaye, Louis Desforest et J. Hazebrouck.

M. Ernest Voreux a décoré avec un goût parfait le petit théâtre élevé pour la circonstance, nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Voici les numéros sortis au tirage de la tombola et dont les lots n'ont pas encore été réclamés :

N°s 5 — 6 — 165 — 285 — 291 — 315 — 339 — 475 — 918 — 1035.

A Wattrelos

M. Jules Fouruler, directeur de la musique des *Enfants de la Lyre* de Wattrelos a pris l'initiative lundi dernier, à la répétition, de faire passer une liste de souscription en faveur des victimes de la catastrophe de la rue des Flisteurs. Cette souscription a produit la somme de *cinquante neuf francs*.

La société a en outre décidé, à l'unanimité, d'assister à la Promenade Flamande, organisée par les sociétés la *Grande-Fanfare* et *La Roubaisienne* qui doit avoir lieu dimanche prochain.

Les manifestations lilloises

La fête de la presse

Les sympathies continuent à affluer autour de l'œuvre entreprise par la presse lilloise au profit des victimes de la catastrophe de Roubaix.

Après l'Opéra et les théâtres de genre, voici la Comédie-Française qui nous apporte son concours.

Nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui officiellement la participation de plusieurs de ses pensionnaires à la représentation extraordinaire du 22.

Les artistes du théâtre de Lille n'ont pas montré moins d'empressement que les artistes parisiens.

L'administration et la troupe tout entière ont offert spontanément leur concours gracieux. Quant à la population lilloise elle a accueilli de la manière la plus favorable la fête de la presse.

Une grande partie des places sont déjà retenues.

M. le Préfet du Nord a prêché d'exemple en retenant une loge au prix de 200 francs ; de son côté, le cercle de l'Union a payé 100 francs au lieu de 60 une loge de 4 places. M. Walbrun, décorateur du Théâtre, a offert de brosser gratuitement tous les décors nécessaires ; M. Desespringalle a mis à la disposition du comité 500 bouquets et une magnifique corbeille de fleurs ornementales.

Nous rappelons à messieurs les abonnés que le délai d'option pour le maintien de leurs places prend fin ce soir à 8 heures.

Ministère des Postes et des Télégraphes. — M. le Directeur-Ingénieur des Télégraphes de la région du Nord nous prie de rappeler à Messieurs les abonnés au réseau téléphonique de Roubaix-Tourcoing que l'article 45 du règlement sur le service téléphonique interdit formellement l'accès de leur appareil aux personnes étrangères ainsi que toute communication au profit d'un tiers.

Le prix Monthyon. — L'Académie française dans sa séance d'aujourd'hui a décerné le prix Monthyon, de 3,000 francs, à M. Charles-Pierre Lavle, de Dunkerque, et le prix Marie Lazhe à Madame Decramer, rue d'Espagne, à Roubaix.

Colombophilie. — Résultat du concours de Le Forest organisé la dimanche 11 novembre par la société l'*Egalité*, siège, rue Christophe Colomb, 15, chez M. H. Frady.

1e Série de deux pigeons non désignée :

1er prix, Maes, 12 h. 31 1/2. — 2e, Olivier, 12 h 32 1/2. — 3e, Nutte, 12 h 34 1/2. — 4e. Achiu, 12 h 34 3/4. — 5e, Vauderbeden, 12 h. 37 1/4. — 6e, Webraevene, 12 h 37 1/4.

Poules par pigeons.

1er prix, Maes, 12 h 24 1/2, numéro 152 PPP. — 2e. Lenard, 12 h 25, n. 130 PPP. — 3e, Nutte, 12 h 25 1/2, 121 PPP. — 4, Olivier Emile, 12 h 27, n 120 PP. — 5e, Wandsrheden, 12 h 27 1/4 n. 112 P. — 6e, Leman, 12 h 30, n. 137 PPPP.

TOURCOING

Tapage. — Charles Dubuche, conducteur, demeurant rue Watreloz, a fait du tapage sur la voie publique, le 12 de ce mois, vers dix heures du matin.

Il a de plus maltraité sa femme.

Procès verbal a été dressé contre lui.

Injures. — Juliette est très aimable quand elle veut, mais elle ne le veut pas toujours.

Clara respecte ses voisins, mais elle veut être respectée par eux.

Or, Juliette, qui m'était pas avant hier dans ses jours de bella humeur, a injurié Clara. Clara a dédaigné de lui répondre, mais elle est venue se plaindre à la police.

Contrainte par corps. — Six habitants de Tourcoing, qui avaient été arrêtés en vertu de contraintes par corps, ont pu se libérer, et ils ont été immédiatement mis en liberté.

LILLE

La rentrée de l'Université catholique. — La séance solennelle de rentrée des facultés libres de Lille, a eu lieu hier jeudi, à trois heures de l'après midi, dans la salle Ozanam, rue de Voltaire, en présence d'une assistance nombreuse et choisie d'ecclésiastiques, d'industriels, de dames et de toute la foule des étudiants.

Tout le corps universitaire a fait son entrée solennelle et massier et appariteurs en tête. Mgr Duquesnay marchait à côté de Mgr Monier, grand chancelier de l'Université, les professeurs étaient en robe. C'est Mgr de Cambrai qui présidait la solennité ayant à ses côtés N. N. S. S. d'Arras, de Lydde, de Pamiers, Mgr d'Hulst de l'Université de Paris, Mgr Hautcœur, recteur de l'Université de Lille, le chanoine Dehaisne, M. Bezan, vice recteur, les quatre doyens des facultés de théologie, de droit, des lettres, des sciences et le vice doyen de la faculté de médecine.

Derrière Mgr de Cambrai, avaient pris place sur l'estrade tous les professeurs des cinq Facultés.

Mgr le recteur de l'Université de Paris était dans l'assistance.

Mgr Hautcœur a ouvert la séance par un court exposé des avantages que l'Univerté libre de Lille offrait aux étudiants. Il a retracé la visite qu'il a faite récemment à Léon XIII, le grand pape qui connaît et bien toutes les questions qui agitent et tourmentent ce siècle, et dont la sagesse et la clairvoyance a désigné les questions d'enseignement comme particulièrement dignes de ses prédilections et de sa sollicitude.

Il a montré l'activité du Saint-Père s'exerçant dans ce sens, dès son avènement au souverain Pontificat et se révélant en recommandant l'étude de la philosophie de Saint Thomas, par une grande édition des œuvres du docteur Angélique, par la création d'académies, par son admirable encyclique sur les recherches historiques et par l'ouverture des archives du Vatican.

Il a dit l'importance que le Saint Père attachait à l'Université de Lille, avec quelle attention il s'était enquis des plus minutieux détails de son fonctionnement, quelles bénédictions il lui envoyait.

Ces bénédictions porteront bonheur à notre Université.

Les cinq doyens des facultés de théologie, de droit, de médecine, des lettres et des sciences, tout, à tour de rôle, lu un rapport sur les résultats obtenus dans leurs facultés respectives.

M. le chanoine Didiot, a particulièrement signalé, parmi les élèves dont les succès ont été les plus brillants, M. Leuridant, de Roubaix.

Après quelques paroles d'édification de Mgr Duquesnay, les récompenses ont été décernées.

Société de géographie. — Hier soir a eu lieu dans la grande salle de la société industrielle la première conférence de la société de géographie.

La réunion comprenait environ 300 personnes.

Après un exorde de M. le président Crépy, rappelant tout ce que le docteur Bayol avait fait pour la France et les conquêtes dont nous lui sommes redevables dans l'Afrique centrale, M. Bayol s'est levé et a exprimé la satisfaction qu'il ressentait de se retrouver au milieu de ses amis de Lille, affirmant que tout ce qu'il avait fait et ferait n'avait pour but que la seule grandeur de la France.

Puis M. Guillot, dans un langage clair et élégant a retracé point par point la mission du docteur Bayol.

Après la conférence qui s'est terminée à 9 heures 3/4, la presse lilloise et le bureau de géographie ont offert un punch au docteur Bayol dans les salons du *Café Jean*, rue de la Gare.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Habitant la Grande Place, j'ai recours à votre estimable journal, et vous prie de vouloir bien insérer ces quelques lignes.

On transférma en ce moment une partie de la Grande Place, on supprima des candélabres devenus inutiles, et on les transporte je ne sais où, quand leur place était toute indiquée à quelques pas de là. En effet chacun peut se rendre compte que du grand bon marché au Café Suyez, il n'y a pas un seul bec ! Or, lorsque les particuliers n'éclairent pas, ce côté de la Grande Place, si fréquenté maintenant est complétement dans l'ombre.

En vous remerciant, veuillez agréer, Monsieur mes salutations empressées.

Un de vos lecteurs.

Roubaix le 13 novembre 1883.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Nous avons recours à votre obligeance habituelle pour vous signaler des faits regrettables, dont se plaignent à bon droit, bon nombre de Roubaisiens.

Il s'agit de ces conducteurs de voitures qui ont l'habitude de courir à fond de train aux tournants de rues, et dont l'imprudence occasionne ainsi de fréquents accidents.

Dernièrement encore, un boulanger, arrivant de la rue du Quai, a accroché une petite voiture, placée dans la Grande-Rue. Le malheureux est tombé de son siège, les roues de sa voiture ont passé sur son corps, et il a reçu des blessures assez graves. Il a ainsi été lui-même victime de son imprudence.

Heureusement que des passants maîtrisèrent aussitôt le cheval. Sans cela, de nouveaux accidents étaient inévitables.

Nous signalons ce fait à qui de droit.

Nous demandons instamment que les agents de police dressent impitoyablement procès verbal contre les conducteurs qui feront courir leur chevaux aux tournants des rues.

Agréez, etc.

Deux lecteurs.

Un sinistre dans la Manche

La mer a rejeté sur les côtes d'Oye le cadavre du capitaine Hansen, commandant de la goëlette danoise, la *Liberta*, partie du Deuemarck, allant à Dunkerque, avec un chargement, a sombré sur la côte, au lieu appelé le Fort-Vert, territoire de Marck.

L'équipage, composé de quatre hommes, a pu se sauver à l'aide de canots ; le capitaine, seul, n'ayant pas voulu abandonner son navire, a succombé dans les flots. Ce brave marin était âgé de quarante ans à peine.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 15 novembre 1883

Présidence de M. Hedde, vice-président

Jean-Louis Carton est contre maître chez M. Wibaux-Florin, manufacturier à Roubaix.

Jouissant de la confiance de son patron, c'est lui qui administrait, pour ainsi dire, la maison Wibaux-Florin, et qui veillait au bon entretien des machines. Aussi, personne ne s'étonnait de le voir expédier quotidiennemsnt au sieur Jean Monnier, mécanicien à Roubaix, des pièces de machines, des excentriques, des volants, etc. L'on croyait généralement que le contre-maître Carton expédiait tout cela au sieur Monnier, afin que celui ci y fît les réparations nécessaires.

Il n'en était rien cependant : Carton envoyait chez Monnier les pièces démontées, de la vieille fonte et quelquefois mêmes des fontes neuves que Monnier vendait moyennant salaire pour le compte du sieur Carton.

Le Tribunal ne voyant dans l'espèce aucune excuse qui pût atténuer le délit, condamne le sieur Jean-Louis Carton, du chef de vol, à la peine de huit mois d'emprisonnement.

La même peine est infligée à Jean Monnier, son complice.

***

La colère est mauvaise conseillère.

Pierre Backx, de Croix, en sait quelque chose. Il y a environ 18 mois, sa femme méconnaissant ses devoirs d'épouse et de mère abandonnait mari et enfants.

Backx souffrait en silence et, depuis cette époque, tachait de noyer son chagrin dans le vin.

Rencontrant il y a quelque temps l'épouse infidèle, Backx voulut lui faire des remontrances sur sa conduite.

« Dieu merci, je n'ai plus besoin de vous *maintenant*, lui dit-elle, vous êtes... libres, allez voue-en. »

Le sang monta à la tête de Backx, il saisit un couteau et en porta trois coups à son inconstante moitié.

Le Tribunal l'envoie réfléchir pendant quatre mois, en prison, sur les joies du ménage.

***

Le Tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes :

Huit jours de prison contre Ferdinand Clément pour vagabondage ; — 16 fr. d'amende contre Mathilde Piat, de Roubaix, pour contravention à la police des logements insalubres ; — enfin Louis Quinque, de Roubaix, qui a déjà 22 condamnations, en subira une 23e à un mois d'emprisonnement pour fraude.

Maître Cube.

COUR D'ASSISES DU NORD

Présidence de M. le conseiller Lefebre du Prey.

Audience du 15 novembre 1883

Ministère public : M. Blondel, substitut.

1re affaire :

Le vol de l'église de Wattignies

Les deux accusés déclarent être les nommés :

1° Henri Jean-Baptiste Jangneau, âgé de 26 ans, né à Tourmignies, marchand de charbon, demeurant à Thumesnil.

2° Alexandre-Joseph Deblamont, âgé de 21 ans, journalier, né à Armentières, demeurant à Lille.

Voici dans quelles circonstances ils ont commis le crime qui leur est reproché :

Le 17 juillet dernier, vers quatre heures du matin, le sieur Carpentier, sacristain à Wattignies, s'aperçut en entrant dans l'église qu'une partie des vitraux d'une fenêtre avait été détachée. Il prévint aussitôt le curé et tous deux constatèrent qu'un vol avait été commis.

Un des troncs avait été brisé sans que cependant on ait pris l'argent qu'il renfermait. Trois chandeliers, une boîte d'allumettes et une douzaine de bougies avaient disparu.

Les malfaiteurs avaient laissé tomber dans l'église huit reçus de l'*Industrie économique*.

Par les livres de cette société, on sut que ces récépissés avaient été délivrés à la femme d'un nommé Jangueau qui habitait Thumesnil.

Le sieur Carpentier, accompagné de deux agents, se rendit au domicile de Jangueau. Il découvrit un des chandeliers et les bougies volées dans l'église de Wattignies. La femme avoua qu'ils y avaient été apportés la nuit précédente par son mari et un de ses amis, le nommé Alexandre Deblamont, chez qui les deux autres chandeliers furent trouvés quelques jours après.

Les accusés, en apprenant les recherches dont ils étaient l'objet, prirent la fuite, mais ils furent bientôt arrêtés.

Ils avouent être les auteurs du vol commis à Wattignies le 16 juillet. Ils reconnaissent qu'ils se sont introduits dans l'église, en franchissant la haie qui l'entoure et en détachant une partie des vitraux d'une fenêtre. Leur projet était de dévaliser la sacristie, mais ils en trouvèrent la porte fermée et n'essayèrent pas de la fracturer.

Tous deux sont condamnés à DEUX ANS DE PRISON.

Défenseur, pour Jangueau, Me Destombes, de Lille.

Défenseur, pour Deblamont, Me Wagon.

Audience du 16 novembre 1883.

1re affaire. — **Faux en écriture de commerce**

L'accusé est le nommé Dudaut, André, âgé de 42 ans, né à Wallers, représentant de commerce demeurant à Dénain. Il était en relation d'affaires avec le sieur Jules Morel, fabricant de machines à battre à Hénin-Liétard. Débiteur envers Dudant d'une somme de 112 francs, le sieur Jules Morel avait accepté une traite de pareille somme.

L'accusé eut alors l'idée de se procurer des fonds au moyens de valeurs fausses. Il tira sur le sieur Morel une première traite de 112 francs en date, à Denain, du 25 janvier 1883, et il apposa frauduleusement le mot accepté et la fausse signature du sieur Jules Morel.

Peu de temps après il créait un nouvel effet de 264 fr. 25 daté à Denain du 15 mars 1883 et y apposait de nouveau la même acceptation fausse. Dudant a escompté ces deux valeurs à la Société Générale qui les fit présenter à l'échéance et qui sur le refus de paiement du sieur Morel, dut les faire protester.

Le nommé Dudaut soutint que les acceptations étaient sincères, mais au cours de l'instance ouverte contre lui, il se décida à avouer qu'il en était l'auteur.

Les antécédents de l'accusé sont mauvais. Déclaré en faillite en 1873, il a été condamné pour banqueroute simple et en 1879, il a encouru une peine d'emprisonnement pour abus de confiance.

L'audience continue.

Défenseur : Me Georges Lagrand.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 13 novembre. — Suzanne Contembier, rue Sébastopol, 67. — Georges Coket, rue des Longues Haies, 224. — Florence Janssens, rue de Rohan, cour Lehoucq, 6. — Germaine Wilfart, rue Pierre-de-Roubaix, 42. — Edouard Henriest, Grande-Rue, cour Guillaume Lefebvre, fort Mullier, 14. — Jeanne Briffaut, rue du Fort, 38. — Lucien Deschamps, rue du Pile, cour Hespel, 3.

Déclarations de décès du 13 novembre. — Elodie Bouzin, 1 an, rue de la Perche, 8. — Célestin Galliez, 3 jours, rue Jacquart prolongée, 46 — Louis Theys, 45 ans, garçon boucher, rue Lacroix, 40. — Jean Tilly, 58 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Angélique Lecomte, 66 ans, journalière, Hotel-Dieu. — Emilia Faignart, 9 ans, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 1. — Debarbieux, présenté sans vie, rue du Général Chanzy, 31. — Augustin Dubois, 1 jour, rue des Longues-Haies, cour Cornil, 1.

Mariage du 13. — Alfred Dumortier, rattacheur et Angélique Legru, piquûrière.

Etat-Civil de Tourcoing. — Naissances du 15 novembre. — Maria Lemaître, rue du Flocon.

Décès du 15 novembre. — Marie Verschuere, 79 ans, rue de Lille. — Jean-François Brau, 80 ans, Phalempins. — Eloi Gaisse, 9 mois, Blanc-Seau. — Ferdinand Soenen, 60 ans, rue Jacquart.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille SELOSSE DELÉTOILE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julienne-Rose DELÉTOILE, décédée à Roubaix, le 14 novembre 1883, à l'âge de vingt-trois ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 17 courant mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le vendredi 16, à 4 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart prolongée, 102.

BELGIQUE

Tournai, le 14 novembre. — Au moment où je vous écris, les cloches de notre vieille basilique résonnent, annonçant le *Te Deum* solennel qui sera chanté demain en l'honneur du roi.

Tout ce qu'il y a de patriotes et de catholiques en notre ville, se rendra demain sous les arcades de la cathédrale, et prîera pour le souverain que Dieu a placé à la tête de la Belgique !

L'armée, hélas ! notre belle petite armée, ne peut plus participer à ces patriotiques cérémonies. Il n'y a pas bien longtemps, toute la garnison, officiers supérieurs en tête, venait former sous les *chœurs cloîtrés* une garde d'honneur — pendant qu'au fond du chœur gothique, l'évêque chantait : *Domine salvum fac regem nostrum* !

Aujourd'hui, plus rien de tout cela. Le libéralisme au pouvoir chasse Dieu des écoles et empêche nos sold